



[Auvergne-Rhône-Alpes](#)

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/puy-de-dome/gour-tazenat-63-couleur-eau-vire-au-rouge-marron-1338251.html>ACTU

1. [Auvergne-Rhône-Alpes](#)
2. [Puy-de-Dôme](#)



3 h 50 min (401,7 km) via A10 et A71



Gour de Tazenat (63) : la couleur de l'eau vire au rouge-marron



La couleur bleu de l'eau a viré au rouge-marron au Gour de Tazenat dans le Puy-de-Dôme. / © C.Lamorelle/France 3 Auvergne

193 partages

L'eau du Gour de Tazenat, dans le Puy-de-Dôme, a changé de couleur. Elle a viré au rouge-marron. Par précaution, les propriétaires privés des lieux ont interdit la baignade et la pêche. Pour l'heure, la qualité de l'eau n'a pas été analysée.

Par D.Cros Publié le 01/10/2017 à 15:37 Mis à jour le 02/10/2017 à 17:13

Le phénomène s'était déjà produit en juillet 2016. L'eau du Gour de Tazenat, situé à Charbonnières-les-Vieilles (Puy-de-Dôme), avait viré au rose puis au rouge-marron. Dimanche 1er octobre 2017, le constat est le même. L'eau a perdu sa couleur bleue. Le lac volcanique s'est encore coloré mais de manière moins intense. Sur les bords notamment, un marron foncé est bien visible.

Pour l'heure, la qualité de l'eau n'a pas été analysée. Mais par précaution, les propriétaires privés du Gour de Tazenat ont affiché des panneaux interdisant la baignade et la pêche.

L'an dernier, les panneaux étaient restés six semaines. Les vacanciers étaient contraints de faire demi-tour devant un taux de toxine trop élevé et une eau peu accueillante. Les causes de cette pollution ne sont d'ailleurs toujours pas clairement identifiées, hormis la présence de cyanobactéries.

La communauté de communes souhaiterait récupérer la gestion de l'eau pour s'occuper de ce genre de problème. Une convention a été proposée au propriétaire, sans réponse de sa part pour l'instant.

Premier épisode en 2016, il y a un an, en juillet 2016. L'eau était alors "rose" :



[Auvergne-Rhône-Alpes](#)

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/puy-de-dome/pourquoi-le-gour-de-tazenat-t-il-pris-une-impressionnante-couleur-rose-1051367.html>

- 1.
2. [Auvergne-Rhône-Alpes](#)
3. [Puy-de-Dôme](#)

Pourquoi le Gour de Tazenat a-t-il pris une impressionnante couleur rose ?



Voici la photo du Gour de Tazenat envoyé par notre internaute mardi midi. / © Gérard Fénix

partages

- [Partager](#)
- [Twitter](#)
- [Partager](#)
- [Envoyer](#)

Mardi midi, un internaute nous a transmis une photo du Gour de Tazenat. Ce plan d'eau situé sur la commune de Charbonnières-les-Vieilles, dans le Puy-de-Dôme, a pris une étonnante couleur rose. La baignade vient d'y être interdite.

Par Alice Robinet Publié le 19/07/2016 à 15:45 Mis à jour le 19/07/2016 à 19:10

"C'est surtout depuis samedi que le Gour a pris cette couleur", indique Gérard Fénix, qui indique avoir vu "quelques baigneurs ce matin". "Je m'y suis baigné depuis deux jours et j'ai pris une douche tout de suite après. Ce matin, l'aspect était plus repugnant", juge-t-il. "Nous ne voyons pas de poissons le ventre à l'air, c'est un peu rassurant."

Comme toutes la baignades répertoriées, [le Gour de Tazenat](#) fait l'objet d'un contrôle régulier de la qualité des eaux par l'ARS, l'agence régionale de santé. Ce plan d'eau appartient à des propriétaires privés.

La baignade interdite après un nouveau prélèvement ce mardi

Mise-à-jour 17 heures : Dans une première version de cet article, nous écrivions que la baignade était toujours autorisée, comme nous l'avait indiqué la mairie de Charbonnières-les-Vieilles. Mais *"l'ARS vient de nous demander de prendre un arrêté d'interdiction de baignade"* a annoncé la collectivité en

milieu d'après-midi.

"L'ARS avait réalisé un prélèvement dont nous avons eu les résultats lundi. La qualité de l'eau était alors de niveau 1, donc la baignade toujours autorisée. Mais au vu de la couleur de l'eau, nous avons demandé un second prélèvement ce mardi, et les résultats indiquent une présence trop importante de cyanobactéries pour autoriser la baignade", détaille Jacques-Bernard Magner, sénateur-maire de Charbonnières-les-Vieilles.

"L'arrêté d'interdiction de la baignade sera pris dès ce soir et affiché demain matin aux abords du site", annonce-t-il.

Une coloration " du bleu-vert au rouge"

Les cyanobactéries, souvent appelées "algues bleues" (bien que ce nom ne convienne pas cette fois-ci !), regroupent plusieurs milliers d'espèces, dont certaines peuvent dégager des cyanotoxines, qui peuvent constituer un danger pour l'homme. La présence de cyanobactéries est récurrente dans certaines régions, comme le Limousin.

Sur le site : baignades.santé.gouv.fr, il est indiqué que *"les cyanobactéries sont des **micro-organismes qui peuvent colorer l'eau du bleu-vert au rouge**, et qui peuvent produire plusieurs toxines. [...] Ces dernières peuvent entraîner des gastro-entérites, troubles digestifs, irritations cutanéomuqueuses"*.

Voilà deux autres photos, tout aussi impressionnantes, postées par une internaute sur twitter.



[Auvergne-Rhône-Alpes](http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/puy-de-dome/gour-de-tazenat-63-baisse-du-tourisme-cause-de-l-interdiction-de-baignade-1062181.html)

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/puy-de-dome/gour-de-tazenat-63-baisse-du-tourisme-cause-de-l-interdiction-de-baignade-1062181.html>

- 1.
2. [Auvergne-Rhône-Alpes](http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/puy-de-dome/gour-de-tazenat-63-baisse-du-tourisme-cause-de-l-interdiction-de-baignade-1062181.html)
3. [Puy-de-Dôme](http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/puy-de-dome/gour-de-tazenat-63-baisse-du-tourisme-cause-de-l-interdiction-de-baignade-1062181.html)

Gour de Tazenat (63) : baisse du tourisme à cause de l'interdiction de baignade



Le loueur de canoës sur le ponton du Gour de Tazenat a fermé en attendant la levée de l'interdiction de baignade. / © France 3 Auvergne

Interdit à la baignade depuis le 19 juillet, à cause de la prolifération de micro-organismes potentiellement nocifs, le lac du Gour de Tazenat s'est donc vidé de ses baigneurs et donc la commune de ses touristes. Les commerçants de Charbonnières-les-Vieilles ne font plus recette.

Par France 3 Auvergne Publié le 07/08/2016 à 18:33 Mis à jour le 07/08/2016 à 18:48

L'eau est passée du bleu-vert [au rouge](#) en quelques jours mi-juillet. Le lac du Gour de Tazenat, habituellement prisé des baigneurs et des amateurs de canoë l'été, est interdit à la baignade depuis.

Une couleur rouge impressionnante

En cause, la **prolifération de cyanobactéries**. Ces micro-organismes sont souvent appelées "algues bleues" ou "sang des Bourguignons", elles regroupent plusieurs milliers d'espèces, dont certaines peuvent dégager des cyanotoxines qui peuvent constituer un danger pour l'homme.

l'eau du [#GourDeTazenat](#) est de pire en pire c'est dégoûtant :(pic.twitter.com/H8FMJBejhE

— Marina (@li63lou) [22 juillet 2016](#)

Depuis les premiers prélèvements, le nombre de cyanobactéries a été divisé par quatre mais **il reste toujours du bloom**, soit des écumes, en surface. Les professionnels de la restauration et des activités nautiques s'impatientent.

Les loueurs de canoës et pédalos ont quitté le ponton, la terrasse de la crêperie qui fait face au Gour de Tezenat est vide... Mais jusqu'à quand? Les **prochains prélèvements auront lieu lundi 8 août**. Mais même si le taux de cyanobactéries baisse, reste à savoir dans combien de temps le lac reprendra sa couleur naturelle.



[Auvergne-Rhône-Alpes](#)

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/puy-de-dome/gour-de-tazenat-63-la-baignade-enfin-autorisee-1076681.html>

1. [Auvergne-Rhône-Alpes](#)
2. [Puy-de-Dôme](#)

Gour de Tazenat (63) : la baignade enfin autorisée



Après 6 semaines d'interdiction , les eaux du Gour de Tazenat sont à nouveau autorisées à la baignade, mais restent sous surveillance.

Après plus de 6 semaines d'interdiction, la baignade au Gour de Tazenat est de nouveau autorisée. Plus aucun danger, d'après les dernières analyses effectuées par l'Agence Régionale

de Santé. Les baigneurs sont au rendez vous, et les commerçants et la municipalité espèrent "limiter la casse".

Par Claude Fallas Publié le 02/09/2016 à 11:05

Les baigneurs l'ont attendue tout l'été : l'autorisation de plonger et de nager dans l'eau fraîche du gour de Tazenat. Le 1er septembre, enfin, elle est arrivée ! A la place des panneaux d'interdiction, une simple recommandation de l'[agence régionale de santé](#) rassure les baigneurs : il suffit de bien se rincer. Et d'ailleurs, pour finir de les convaincre, il suffit d'ouvrir les yeux : l'eau du Gour n'est plus rouge !

Car depuis le 19 juillet dernier, les vacanciers étaient contraints de faire demi tour devant un taux de toxine trop élevé et une eau rose peu accueillante...

La municipalité avait tranché et interdit toute baignade ou activité nautique. Une décision lourde de conséquences pour les commerçants qui y travaillent : certains ont vu leur chiffre d'affaire divisé par 4.

Plus qu'un impact financier, c'est la réputation du site qui est en danger. Jacques-Bernard Magner est maire de Charbonnières-les-Vieilles, commune sur laquelle se trouve le gour. ***"Pour nous, le Gour de Tazenat est un point d'attractivité. Quand les gens viennent au Gour, ils viennent à Charbonnières-les-Vieilles, et tout le monde en bénéficie : les chambres d'hôtes, les gîtes... Et si les gens se disent : "Il ya eu ce problème cette année, nous n'irons pas l'année prochaine", c'est vraiment dommage ! "***

Les causes de cette pollution ne sont d'ailleurs toujours pas connues. L'ARS continue de surveiller, de près, les eaux du Gour.